

Mai 2013

# FLASH PALMARÈS

## Trophées du Revenu 2013

### L'or, l'argent et le bronze pour Natixis Asset Management

**Plusieurs Trophées sont venus récompenser les expertises et performances des fonds de Natixis Asset Management lors de l'édition 2013 des Trophées du Revenu.**

Pour cette 27<sup>e</sup> édition, 80 prix ont été remis au total dans trois grandes catégories à l'issue d'une notation rigoureuse des 8 000 fonds en lice :

- les Trophées "meilleure gamme"
- les Trophées "meilleurs fonds"
- les Trophées "meilleure performance globale" par gammes ou par fonds

Pour l'emporter, les fonds ou gammes de fonds devaient avoir obtenu le meilleur compromis entre performance et risque par rapport à leurs concurrents dans les différentes catégories retenues sur 3 ans ou 10 ans.



**Natixis Asset Management a été primée dans les catégories "Compagnies d'assurance" et "Banques à réseaux" sur 3 ans :**

#### **Trophée d'Or**

Meilleure gamme actions euro sur 3 ans  
(catégorie "Compagnies d'assurance" pour le compte de la CNP)

#### **Trophée d'Argent**

Meilleure gamme actions internationales sur 3 ans  
(catégorie "Banques à réseaux" pour le compte du réseau Banque Populaire)

#### **Trophée de Bronze**

Meilleure gamme actions euro sur 3 ans  
Meilleure gamme fonds diversifiés sur 3 ans  
Meilleure gamme actions et fonds sectoriels sur 3 ans  
(catégorie "Banques à réseau" pour le compte du réseau Banque Populaire)

Meilleure performance globale sur 3 ans  
(catégorie "Compagnies d'assurance" pour le compte de la CNP)

*Source : Le Revenu Placements – Juin 2013 – N° spécial*

*Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.*

## MÉTHODOLOGIE

### **Établissements retenus :**

"Banques à réseau" d'au moins 100 agences, "Assurances" ou "Sociétés spécialisées".

### **Fonds retenus :**

8 000 fonds (SICAV et FCP), agréés à la commercialisation en France, étaient en lice cette année.

Ces fonds devaient être notés par EuroPerformance depuis au moins 3 ans au 31/03/2013.

Seuls les fonds permettant une souscription d'un montant de la part inférieur à 5000 euros ont été retenus.

De la même façon, les fonds étiquetés "clientèles institutionnelles" par leurs promoteurs n'ont pas été pris en compte.

### **Cas particuliers :**

- Fonds en actions internationales : le palmarès ne tient plus compte des fonds en actions européennes. Leurs scores et leurs niveaux de risque étant plus proches de ceux des fonds en actions de la zone euro, ils ont été réunis avec ces derniers (à l'exception des fonds en actions européennes de pays émergents d'Europe centrale et de l'Est qui concourent dans la catégorie des actions internationales).

- Fonds diversifiés : les fonds de trésorerie PEA n'ont pas été pris en compte car leur profil de risque est voisin de celui des Sicav monétaires, ce qui aurait introduit un biais dans les classements.

- Fonds d'obligations internationales : dans le contexte actuel, les fonds gérés avec couverture de risque de change n'ont pas été retenus car, selon Le Revenu, leur profil de risque se rapproche davantage des fonds en obligations de la zone euro que des fonds exposés aux variations des devises.

- Gammes de fonds sectoriels : Le Revenu a introduit l'obligation d'avoir des fonds d'au moins 3 secteurs différents pour être autorisé à concourir, afin que le prix ne soit pas biaisé par la performance d'un secteur unique.

### **CATÉGORIES RETENUES**

**Pour les Trophées des "meilleures gammes"** sur 3 ans, 6 catégories ont été retenues par typologie d'établissements (Assureurs, Banques, Établissements spécialisés) : actions zone euro, actions internationales, actions sectorielles, fonds diversifiés, obligations en euros, obligations internationales. Chaque établissement doit disposer d'au moins 3 fonds dans chaque catégorie en compétition.

**Pour les Trophées des "meilleurs fonds"** sur 10 ans, 6 catégories ont été retenues tous établissements confondus : actions de la zone euro, actions internationales, actions sectorielles, obligations en euros, obligations internationales.

Chaque établissement doit disposer d'au moins 3 fonds dans chaque catégorie en compétition.

**Pour les Trophées de la "meilleure performance globale"** :

Un Trophée de la "Meilleure Performance Globale" sur 3 ans a été décerné pour chacune des catégories d'établissements suivantes : les Assureurs, les Banques à réseau et les Établissements spécialisés.

Et un Trophée de la "Meilleure Performance Globale" sur 10 ans a été remis tous établissements confondus.

Chaque établissement doit disposer d'au moins 1 fonds dans chacune des catégories suivantes : actions de la zone Euro, actions internationales, fonds diversifiés euro, fonds diversifié international, obligations de la zone Euro, obligations internationales.

### **ENSEMBLE DE NOTATION**

Traitement de la base de données des OPCVM (SICAV et FCP) commercialisés en France et suivis par EuroPerformance, dont les variations sont arrêtées au 31 mars 2013.

Les résultats des fonds sur 3 et 10 ans restent ajustés d'un indice de volatilité, pour tenir compte du risque.

Les fonds monétaires sans risque ont logiquement été exclus.

Pour plus d'informations : [www.nam.natixis.com](http://www.nam.natixis.com) [rubrique À propos de Natixis AM > Palmarès]

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

### **AVERTISSEMENT**

Ce document est destiné à des clients professionnels au sens de la Directive MIF. Natixis Asset Management, Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329 450 738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 euros.